INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 9 décembre 2021**

* Les principaux marchés actions européens ont fini proches de l'équilibre, avec un bais négatif. L'indice CAC 40 a clôturé en retrait de 0,09% à 7 008,23 points tandis que l'EuroStoxx50 a cédé 0,60% à 4 207,59 points. La nouvelle baisse des indices européens est intervenue alors que Wall Street s'apprêtait à mettre un terme à 3 séances consécutives dans le vert. Vers 17h30, le Dow Jones perdait 0,07% et le Nasdaq Composite, 0,61%.
* Les craintes suscitées par l'impact d'Omicron sur la reprise mondiale se sont apaisées, pour le moment. Aussi, les investisseurs se focalisent désormais sur le grand sujet des prochains mois, à savoir la normalisation des politiques monétaires. A ce titre l'inflation américaine en novembre attendue demain à 14h30 sera à surveiller comme le lait sur le feu. Elle est anticipée à 4,9% en rythme annuel, hors alimentation et énergie, après 4,6% en octobre.
* Le président américain a cependant prévenu aujourd'hui qu'elle ne refléterait pas la baisse récente de certains prix, notamment ceux de l'énergie.
* Les Banques centrales, Banque centrale européenne, mais surtout Fed, entreront en scène la semaine prochaine. Fin novembre, Jerome Powell avait semé la zizanie sur les marchés en indiquant qu'il était nécessaire de mettre fin à la réduction des achats d'actifs peut-être quelques mois plus tôt que prévu. Or leur fin conditionne le début de la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Les investisseurs espèrent donc la semaine prochaine en savoir plus sur la trajectoire de la politique monétaire américaine en 2022.
* La livre britannique est au plus bas depuis un an face au dollar, une livre étant tombée dans l’après-midi à 1,3173 dollar. Face à la nouvelle vague de contaminations qui frappe le Royaume-Uni, le Premier Ministre britannique, Boris Johnson, a annoncé mercredi un ensemble de nouvelles restrictions, notamment la nécessité d’avoir un pass sanitaire pour accéder à divers événements. La livre britannique est également pénalisée par les doutes grandissants des économistes quant à la volonté de la Banque d’Angleterre (BoE) de relever ses taux directeurs dans l’immédiat.
* Les cours du pétrole reculent après trois séances consécutives de hausse. Vers 17h15, le prix du baril de WTI américain cède 1% à 71,61 dollars. Le prix du baril de Brent abandonne 0,96% à 75,09 dollars. Le marché pétrolier subit des prises de bénéfices alors que le regain d'aversion pour le risque fait son retour. Les investisseurs jouent la prudence dans l'attente des chiffres de l'inflation américaine, demain ,et alors que la Fed se réunit la semaine prochaine pour débattre de sa politique monétaire.
* Amazon a été condamné par l'autorité italienne de la concurrence à une amende de plus de 1,128 milliard d'euros pour avoir abusé de sa position dominante. Le cybermarchand et spécialiste du cloud, qui détient une position dominante sur le marché italien des services d'intermédiation pour les places de marché, a favorisé l'adoption de son propre service logistique - Fulfilment by Amazon (FBA) - par les vendeurs actifs sur Amazon.it au détriment des services logistiques offerts par les opérateurs concurrents, ainsi que pour renforcer sa propre position dominante.

Selon l'autorité de la concurrence, Amazon a lié à l'utilisation de FBA l'accès à un ensemble d'avantages exclusifs essentiels pour gagner en visibilité et augmenter les ventes sur Amazon.it.

Parmi ces avantages, le plus important est le label Prime, qui permet de vendre plus facilement aux quelque 7 millions de consommateurs les plus fidèles et les plus dépensiers, membres du programme de fidélité d'Amazon. La firme américaine empêche ainsi les vendeurs tiers d'associer le label Prime à des offres non gérées avec FBA.

* La Commission européenne a présenté aujourd’hui un projet de directive visant à améliorer les conditions de travail dans le secteur des plateformes numériques telles qu'Uber ou Deliveroo. L’exécutif européen a dévoilé une liste de cinq critères afin de déterminer si les livreurs et chauffeurs de ces entreprises sont en réalité des salariés et non des travailleurs indépendants. Si deux de ces critères sont remplis, la présomption de salariat s’appliquerait. Rappelons que le statut de salariés permet notamment d’avoir accès à une meilleure couverture sociale.

Ce projet doit encore être approuvé par les Etats et par le Parlement européen.

**SOCIETES**

* Sur le plan des valeurs, EDF a été pénalisé par une information du Figaro selon laquelle l'Etat cherche à réduire le coût de l'électricité pour les ménages. En revanche, Lagardère était bien orienté car l'OPA de Vivendi se rapproche.
* Vivendi reste quasi-stable ce matin à la bourse de Paris, grappillant un petit 0,04% à 11,26 euros par action. Comme annoncé à la mi-septembre, le géant des médias acquerra bel et bien les 24,7 millions de titres Lagardère détenus par le fonds Amber Capital, représentant une participation de 17,5%. L'opération, qui devrait intervenir d'ici le 15 décembre prochain une fois toutes les autorisations obtenues, se fera au prix de 24,10 euros par action Lagardère.

L'offre fait ainsi ressortir une prime de 24% par rapport au cours de clôture du 15 septembre 2021, des multiples de cours sur bénéfices 2022-2023 estimés de 26,2-15,1 et une capitalisation boursière de 3,4 milliards d'euros pour une dette nette 2021 estimée de 1,7 milliard, relevait Invest Securities à la rentrée.

Une fois l'opération achevée, Vivendi détiendra 45,1 % du capital du groupe d'édition, et devra donc déposer un projet d'offre publique d'achat sur le solde des actions non détenues, comme le prévoit la règlementation lorsque le seuil de 30% est franchi à la hausse. Le groupe de Vincent Bolloré déposera donc auprès de l'AMF, d'ici février 2022, un projet d'OPA au prix de 24,10 euros par action, prix identique à celui payé à Amber Capital, conformément à la réglementation applicable.

* EDF cède 3,7% à 12,32 euros pour accuser le plus net repli du SBF 120. L'électricien public est pénalisé par une information du Figaro selon laquelle l'Etat cherche à réduire le coût de l'électricité pour les ménages. L'exécutif envisagerait un plan en trois étapes. En premier lieu, il ferait passer un amendement au projet de budget permettant à Bercy de "fixer un niveau de tarif inférieur" au prix régulé du kilowattheure en cas d'augmentation "exceptionnelle" des prix de marché.

En compensation, le gouvernement permettrait une hausse progressive des tarifs en 2023.

Par ailleurs, le gouvernement obligerait EDF à augmenter ses ventes d'électricité à ses concurrents dans le cadre du dispositif Arenh (accès régulé à l'électricité nucléaire historique), qui assure un prix d'achat préférentiel aux producteurs alternatifs.

Un tel dispositif éviterait à ces derniers de devoir payer des prix très élevés sur les marchés de gros, ce qui se répercuterait sur les tarifs appliqués aux clients particuliers.

Cette information du Figaro survient alors que les prix de l'électricité en France ont atteint de nouveaux records hier.

Pour limiter l'impact de cette flambée sur les consommateurs, le gouvernement avait décidé fin septembre de diminuer le montant des taxes pour limiter en février 2022 la hausse des tarifs réglementés à 4% contre 12% prévue.

* Aramis recule de 3,37% à 16,06 euros l’action sur la place de Paris. Si le spécialiste de la vente en ligne de voitures d'occasion a dévoilé des résultats annuels solides et relevé ses objectifs 2022, les investisseurs semblent tiquer sur la forte hausse des dépenses marketing et commerciales qui pèsent sur la rentabilité opérationnelle.

Pour son exercice qui s'achèvera fin septembre 2022, le groupe vise désormais une augmentation des ventes de voitures reconditionnées supérieure à 45% (contre supérieur à 30% initialement) et un chiffre d'affaires supérieur à 1,6 milliard d'euros (contre supérieur à 1,5 milliard d'euros précédemment).

La croissance d'Aramis va notamment être portée par ses investissements marketing et par le développement soutenu de ses capacités de reconditionnement avec l'ouverture et la montée en puissance de trois centres de reconditionnement, dont celui d'Anvers récemment inauguré.

* Abeo bondit de plus de 12% jeudi, à 14,40 euros par action, à la faveur d'une excellente publication semestrielle. En effet, le spécialiste des installations sportives a vu ses comptes revenir dans le vert, avec un bénéfice net de 3,1 millions d'euros au 30 septembre 2021. L'an passé à la même époque, le groupe avait subi une perte de 2,3 millions d'euros, entraînant une perte de 0,6 million sur l'ensemble de l'exercice clos fin mars. A fin septembre 2019, le bénéfice était de 0,4 millions d'euros.

"Conformément aux objectifs annoncés, le plan de performance mis en place lors de l'exercice précédent continue de porter ses fruits, se félicite Abeo. À ce titre, comparé au premier semestre l'exercice 2019-2020, soit avant la pandémie mondiale, le taux de marge opérationnelle du Groupe dépasse son niveau d'avant crise et ressort en amélioration de 3,8 points sur le premier semestre de l'exercice en cours".

L'activité du groupe est, elle, en croissance de 14,1% (+13,8% à taux de change constant) par rapport au premier semestre 2020-2021, à 95,6 millions d'euros, soutenu notamment soutenu par la reprise dans les divisions Sport et Vestiaires.

* Alstom et Hitachi Rail ont annoncé que leur coentreprise à 50/50, Hitachi-Alstom High Speed (HAH-S), avait signé aujourd’hui les contrats avec High Speed Two (HS2) pour la conception, la fabrication et l’entretien de la prochaine génération de trains à très grande vitesse pour la phase 1 de HS2, dans le cadre d’un contrat de 1,97 milliard de livres sterling (environ 2,3 milliards d’euros), incluant la maintenance initiale des trains pendant 12 ans.

Avec une vitesse de pointe de 360 km/h, ce trains réduira significativement les temps de trajet des voyageurs.

" Le parc sera entièrement électrique et, grâce à une masse plus faible par voyageur, à son aérodynamisme, à la récupération d'énergie et à la toute dernière technologie de traction économe en énergie, ce train à très grande vitesse figurera parmi les plus énergétiquement efficaces au monde ", ont expliqué Alstom et Hitaichi Rail.

Le coentreprise HAH-S fabriquera les 54 trains dans les installations nouvellement modernisées de Derby, de Crewe et du comté de Durham.

**ANALYSES**

* Il leur a fallu beaucoup trop de temps, mais finalement les principaux responsables de la Fed (la Réserve fédérale américaine) ont reconnu que pendant des mois ils se sont trompés sur la nature de la poussée inflationniste - bien plus forte et plus persistante que ce à quoi ils s'attendaient. Cette prise de conscience est bienvenue, notamment compte tenu du risque du maintien de l'inflation à un niveau dangereusement élevé au cours des prochains mois. La grosse erreur d'appréciation de la Fed qui, initialement, qualifiait la poussée inflationniste de « transitoire », a généré un environnement dans lequel la communication et la mise en œuvre d'une politique sont devenues bien plus complexes.

L'erreur initiale de la Fed date de quelques mois, et elle est compréhensible. Entre mars et mai dernier, de puissants « effets de base » étaient à l'œuvre, car il n'y avait guère eu d'inflation l'année précédente en raison de la quasi mise à l'arrêt de l'économie mondiale due à la pandémie. Par ailleurs, les responsables politiques espéraient que les marchés trouveraient rapidement une solution à l'insuffisance initiale de l'offre, confrontée à une forte demande au moment du redémarrage économique.

Dès l'été, il était clair pour certains que ces facteurs transitoires s'accompagnaient de problèmes à plus long terme. Les entreprises détaillaient la nature persistante des perturbations de leurs chaînes d'approvisionnement. S'ajoutant aux facteurs d'inflation liés aux coûts, la pénurie de main-d’œuvre s'accentuait. Peu d'entreprises (peut-être même aucune) s'attendaient à ce que ces deux problèmes soient résolus dans un avenir proche - elles le rappelaient lors de chaque réunion des investisseurs.

Or, plutôt que de revoir sa prévision initiale d'inflation à la lumière des chiffres, la Fed a doublé la mise ; le transitoire est passé de quelques mois à quelques trimestres. Ce faisant, ils ont perdu de vue l'analyse d'un phénomène transitoire. Un phénomène transitoire est généralement considéré comme rapidement réversible. Aussi en tant que tels, les agents économiques (qu'il s'agisse des consommateurs, des producteurs ou des salariés) ne voient-ils aucune raison de modifier leur comportement et ils tendent à ignorer le phénomène.

Mais le comportement sur le terrain a commencé à changer à la fin de l'été, d'autant que l'inflation a poursuivi sa progression régulière (jusqu'à 6,2 % pour l'indice global des prix à la consommation en octobre et jusqu'à 4,1 % pour l'indice des prix des dépenses de consommation personnelle de base, l'indice préféré de la Fed). Pourtant, tombant dans un piège comportemental classique, la Fed est restée attachée au concept transitoire.

Beaucoup d'observateurs notent à juste titre que la Fed ne dispose pas des outils nécessaires pour débloquer les chaînes d'approvisionnement ou pour accroître la main-d’œuvre.

Mais si la Fed s'était accrochée plus longtemps à cette idée d'une inflation seulement passagère, elle risquait de déclencher un autre facteur important de la hausse des prix - celui d'une anticipation très fluctuante de l'inflation à venir. Cela n'aurait pas entraîné un retour à un taux d'inflation à deux chiffres comme dans les années 1970, mais aurait conduit à la persistance d'un taux nettement supérieur à celui auquel l'économie et les marchés financiers peuvent faire face.

Plus la Fed tarde à réagir correctement à l'évolution de l'inflation, plus grande est la probabilité qu'elle soit amenée à changer brutalement de politique, devenant elle-même la cause principale d'une tendance inflationniste transitoire. Or elle a malheureusement mis en jeu une partie de sa crédibilité en croyant à une inflation transitoire. Mais en ayant ainsi raison, elle risquerait de susciter une récession nationale, la volatilité des marchés et des retombées dommageables pour l'économie mondiale.

Un tel scénario est familier aux historiens de l'économie. Prise en défaut par la courbe de l'inflation, la Fed se débat pour resserrer brusquement sa politique monétaire, frappant durement la demande et coupant l'herbe sous le pied des entreprises qui cherchent à augmenter durablement leurs prix. De nombreux travailleurs perdent alors leur emploi, ce qui limite le pouvoir de négociation des syndicats. Quant aux marchés, ils traversent des épisodes déstabilisants de manque de liquidité, avec des conséquences potentielles négatives pour une économie déjà en difficulté.

Ce scénario est particulièrement inquiétant pour les personnes les plus vulnérables. Ayant déjà subi une hausse des prix, elles seraient également confrontées au risque de chômage et à la perte de revenus qui l'accompagne. Outre l'atteinte inutile au bien-être économique d'une partie de la population, cette situation aurait des effets sociopolitiques et institutionnels négatifs.

Il est donc encourageant de voir que finalement Powell a changé son fusil d’épaule le tout dernier jour de novembre en admettant qu'il ne fallait plus qualifier l'inflation de transitoire. En conséquence, la Fed doit maintenant faire rapidement deux choses : expliquer publiquement et en détail pourquoi elle s'est trompée et ce qu'elle fait pour éviter de répéter une erreur similaire dans l'avenir ; enfin diminuer beaucoup plus rapidement ses achats mensuels d'actifs.

**L’AGENDA DU 10 décembre 2021**

**8h00 en Allemagne**

Inflation de novembre

**14h30 aux Etats-Unis**

Inflation de novembre

**16h00 aux Etats-Unis**

Indice de confiance des consommateurs de l'Université du Michigan en décembre